

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an... 18f. » 24f. »
Six mois... 10 » 13 »
Trois mois... 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

D'après une correspondance du *Courrier de Marseille*, le principal retard du siège est la difficulté de transporter au camp les munitions nécessaires pour faire un feu soutenu. Un simple calcul fera juger de ce qu'il faut de projectiles. Dans les lignes anglaises, pour deux heures de tir, 420 tonnes, et dans les lignes françaises, 800 tonnes ! Qu'on se figure maintenant la masse énorme dont on a besoin pour un bombardement qui peut durer trois ou quatre jours. Cependant on croit qu'après l'arrivée de 700 tonnes encore, dans le camp anglais, on ouvrira le feu.

On travaillait activement, aux dernières dates, à l'érection de la nouvelle batterie, située sur les hauteurs d'Inkermann. Cette batterie commande presque entièrement le port. Elle devait être terminée pour la fin de février et formée de 11 mortiers de gros calibre. Ce sont les Français qui travaillent à la monter et qui seront chargés de la servir.

Cette batterie paraît contrarier particulièrement les Russes ; car ils font de grands efforts pour entrer nos travailleurs. Chaque jour, un de leurs petits bateaux à vapeur, armé de deux pièces, vient toutes les demi-heures lancer sa bordée contre eux et se retire. En même temps, les Russes ont construit dans une crique deux forts radeaux, montés chacun de deux mortiers qui battent le terrain de la batterie.

Les ouvrages russes sont considérables, et si ceux de l'intérieur correspondent pour la solidité aux travaux du dehors, l'assaut sera sanglant.

Marseille, mardi, 10 heures du matin. — « Le paquebot apporte des nouvelles de Constantinople jusqu'au 19 février. Le général Niel, revenu de Crimée, exprimait hautement sa confiance dans le succès des opérations de siège.

D'après les rapports des déserteurs russes, l'Empereur de Russie serait attendu à Sébastopol. Les sorties russes sont devenues moins fréquentes, depuis que les alliés ont trouvé le moyen de s'en avvertir à l'aide des signaux et aussi par le son des clairons. Il y avait toujours de la boue en Crimée. Pourtant il avait gelé le 12. La santé des troupes alliées est du reste beaucoup meilleure. »

Le major-général Vivian, commissaire anglais à Kars, a été nommé général de division turc. De pleins pouvoirs lui sont donnés afin de réorganiser l'armée d'Asie. 30 à 40,000 Circassiens auraient accepté, dit-on, de se soumettre à la discipline de l'armée régulière ottomane.

Omer-Pacha a perdu, le 9, à Eupatoria, son gendre, de la fièvre typhoïde. Le 10, il a repoussé une reconnaissance de cavalerie ennemie.

Le bruit de la levée du blocus des bouches du Danube, comme moyen de remédier à la cherté des vivres, était fort accrédité à Constantinople. Le baron de Koller, le nouvel ambassadeur autrichien, était arrivé, et on lui avait fait une pompeuse réception.

Les Français construisent une route entre Constantinople et le grand camp de Tophané. Les troupes anglaises qui étaient encore à Constantinople, sont parties pour Balaklava. Les travaux du chemin de fer de ce port au camp de Sébastopol avancent. » Havas.

On lit dans le *Danube*, journal de Vienne : « D'après des lettres du camp russe de Sébastopol, il y avait eu le 10, au quartier-général du prince Menschikoff, un conseil de guerre auquel assistaient les deux grands-ducs, ainsi que les généraux Osten-Sacken, Liprandi et Popoff. On savait que la première division turque avait débarqué à Eupatoria, et que les alliés ne cessaient de recevoir des renforts du côté sud de la forteresse. On savait également que la plus grande partie de la cavalerie et de l'artillerie n'était pas encore arrivée à Eupatoria. D'un autre côté, on avait appris que le deuxième corps d'infanterie continuait sa marche par la Bessarabie, malgré les mauvais chemins et le défaut de transports, afin de gagner Pérécop, ce qui permettrait aux renforts arrivés sur cet isthme de se joindre à l'armée de Sébastopol. Par suite il a été, dit-on, résolu qu'on prendrait prochainement l'offensive, le général Liprandi devant opérer de nouveau contre Balaklava, tandis que le général Osten-Sacken marcherait avec 40,000 hommes contre Eupatoria, pour maintenir les communications avec Pérécop. Le prince Menschikoff pensait que 30,000 hommes suffiraient à Sébastopol pour repousser l'assaut. Toutefois, ces nouvelles ne paraissent pas parfaitement exactes ; en effet, il

ne semble guère possible que les Russes pussent prendre facilement l'offensive, car l'hiver leur a causé beaucoup de mal et leurs hôpitaux sont remplis de malades. Toute l'armée turque sera, dit-on, réunie à Eupatoria vers le milieu de février. La ville elle-même sera occupée par environ 20,000 hommes, Turcs, alliés et volontaires tartares, tandis qu'Omer-Pacha commencera ses opérations avec 55,000 hommes, parmi lesquels se trouve l'élite des troupes égyptiennes. »

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Londres, dimanche soir. — « Les seules nominations certaines sont : lord John Russell, secrétaire des colonies ; sir Charles Wood, premier lord de l'amirauté ; sir Cornwall Lewis, chancelier de l'Échiquier. Les autres postes vacants seront immédiatement remplis. » — Havas.

— Londres, mardi 27 février. — « Dans la séance de la chambre des Communes d'hier soir, lord Palmerston a dit qu'il pensait que l'absence de lord John Russell ne se prolongerait pas longtemps. La Chambre a voté ensuite une partie du budget de la guerre.

» Des lettres de convocation sont adressées à lord John Russell, à sir Charles Wood, à sir Cornwall Lewis, ainsi qu'à lord Duncan, avec invitation d'accepter les postes de ministres. » — Havas.

ESPAGNE. — Les dernières nouvelles de Madrid sont du 29 février.

Elles nous apprennent que M. Pacheco, en se rendant à Rome, passera par Paris, parce que le gouvernement espagnol sait toute l'influence dont jouit le gouvernement français auprès du gouvernement pontifical et que l'Empereur des Français, d'ailleurs, a manifesté le plus vif intérêt pour le maintien de l'ordre en Espagne. M. Pacheco ira ensuite à Turin, où il s'entendra avec M. Pastor-Diaz, relativement aux affaires religieuses du Piémont, qui offrent tant d'analogie avec celles d'Espagne.

Il est positif qu'il a été découvert une conspiration à Valladolid. Cette découverte a amené l'arrestation de quelques personnes de la capitale et de divers points de la province. Un dépôt d'armes a été trouvé, trois officiers et deux sergents de la garnison ont été arrêtés. Les conspirateurs devaient tenter un coup de main dans la nuit du 18, et se joindre à d'autres qui devaient faire une même tentative à

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

A ce nom, les joueurs s'arrêtèrent, comme si une baguette magique les eût touchés ; une douloureuse stupeur se peignit sur toutes les figures ; Georges avait relevé la tête, et Versigny, s'avançant vers d'Armentières :

— Vous vous trompez, bien certainement ! Ce n'est pas ce nom-là que vous vouliez prononcer. — Oh ! oui, répéta Georges pâle et tremblant, Monsieur se trompe ou j'ai mal entendu ! — Je vous dis encore une fois que c'est le comte de Clavières, qui demeure ici près, rue Saint-Georges. — Et c'est en parlant du comte de Clavières que vous osez vous exprimer comme vous l'avez fait ? — Où est le mal, je vous prie ? — Assez, d'Armentières ! assez ! criaient Versigny. Et vous, Georges, calmez-vous ! c'est une erreur ! — Ah çà, que diable avez-vous donc tous à me regarder comme une bête curieuse ? reprit le *sportman* qui remarqua la surprise et l'effroi des assistants. — Ils ont, Monsieur, qu'ils sont indignés des soupçons infâmes que vous n'avez pas craint d'élever sur le plus noble et le plus vertueux des hommes. — Ah ! bah ! — Ils ont... de la haine pour le mensonge, et du mépris pour les calomnieux. — Ces ca-

lomnieux, où sont-ils, s'il vous plaît ? — Vous me le demandez ? — Sans doute ! — Ne vous rappelez-vous plus vos paroles ? — Et ce sont mes paroles que vous traitez de calomnieuses ? — Le comte de Clavières est mon père, Monsieur ! — Votre père !

D'Armentières fit un mouvement ; une expression de trouble et de regrets passa sur son visage, puis il sembla prendre son parti, et il ajouta :

— Ma foi, que voulez-vous, j'en suis fâché, mais ce qui est dit, est dit. — Ce que vous avez dit, vous allez le rétracter à l'instant, s'écria Georges. — Oui, oui, firent à la fois tous les témoins de cette scène. Ce sont des propos absurdes que, dans sa mauvaise humeur, d'Armentières a répétés sans y attacher d'importance. — Qu'il les rétracte donc ! — J'y serais disposé, que la façon dont vous l'exigez m'en empêcherait ! Tout ce que je puis vous dire, c'est que si je vous avais connu, j'aurais gardé le silence. — Et moi je vous dirai qu'il faut tenir bien peu à l'honneur pour se faire ainsi un jeu de l'honneur des autres. — Monsieur !... — Je vous dirai qu'il n'y a qu'un misérable qui puisse se faire l'écho de pareilles infamies ! — Monsieur !... — Et je vous apprendrai... — Que m'apprendrez-vous ? comment votre père a fait fortune ? Vous m'obligerez.

Ces paroles offensantes avaient été si rapidement échangées que tous les efforts des assistants n'avaient pu parvenir à les arrêter ; il ne leur resta donc qu'à se rési-

gner et à se taire quand ils virent Georges s'approcher de d'Armentières et lui dire :

— J'espère, Monsieur, que vous ne me refuserez pas la satisfaction que je vous demande. — Quand vous voudrez, Monsieur, répondit celui-ci. — A demain donc ! — Ah ! pardon ! Pas demain, je vous en prie, cela me serait impossible ! Mes chevaux courent, et je dois à ces pauvres bêtes d'assister à leur triomphe !... Après-demain jeudi ; je serai à vos ordres. — Soit, Monsieur ! mes témoins se rendront chez vous. — Les miens s'y trouveront.

Cette scène pénible, non moins qu'inattendue, mit brusquement fin à la joyeuse réunion ; on se sépara. Versigny, qui conservait l'espoir d'arranger l'affaire, sortit avec Georges, et Préal disait aux autres en se retirant :

— Je l'avais prévu ! le centaure a rué !

VII.

Il est dix heures du matin ; le comte de Clavières, assis devant un bureau dans une élégante et riche bibliothèque qui lui sert de cabinet de travail, vient d'achever quelques lettres, quand la porte, doucement entr'ouverte, laisse passer ces mots prononcés par une voix bien connue :

— Puis-je entrer sans vous déranger, mon ami ?

M. de Clavières s'est levé ; il a couru au-devant de la

Pulenisa. Le projet était de se rendre ensuite en force à la Sierra de Burgos, où l'on eût empêché les troupes de la capitainerie de venir en Navarre. — Havas.

AUTRICHE. — Des lettres de Vienne, du 22 février, annoncent que le prince Gortschakoff avait demandé une audience à l'Empereur pour donner, au nom du Czar, des explications sur le nouveau manifeste de l'Empereur de Russie, le Prince a offert l'assurance réitérée que son Souverain avait été contraint à cette démarche par l'extension, de plus en plus considérable, que prenait la coalition des grandes Puissances contre la Russie, et que la formation de la milice de l'Empire n'était qu'une mesure de défense nécessitée par les armements de l'Occident. Cette mesure, a ajouté le prince Gortschakoff, ne devait pas exercer d'influence sur les conférences de paix, l'Empereur étant disposé, avant comme après, à traiter avec les Puissances occidentales sur la base des quatre points, et la mission dont il était personnellement chargé, même dans les circonstances actuelles, ayant pour but la conclusion de la paix. L'empereur d'Autriche n'a point trouvé, assure-t-on, cette explication satisfaisante et il aurait clairement démontré au prince Gortschakoff que cette démarche du Czar lui inspirait d'autant moins de confiance que dans le moment actuel aucune puissance n'avait recours à des mesures d'une telle gravité. En un mot, le manifeste de l'Empereur de Russie a produit une impression très-défavorable dans les cercles officiels de Vienne. — Havas.

— Vienne, dimanche 25 février. — « Une circulaire autrichienne, du 25 février, proclame la nécessité de l'exécution rigoureuse de la résolution prise par la Confédération germanique, et ajoute que les préparatifs de guerre sont une affaire d'honneur pour tous les membres de l'Union allemande.

» La même circulaire n'en critique pas moins les motifs sur lesquels la résolution est basée, et prouve l'impossibilité d'assigner exclusivement le seul territoire fédéral, comme résidence, à tous les contingents de l'Union germanique. » — Havas.

PRUSSE. — On nous écrit de Berlin, 23 février : « Si l'on ne peut dire actuellement que la Prusse prendra certainement part aux opérations actives contre la Russie, il se prépare néanmoins, entre elle et les Puissances occidentales, une alliance plus étroite que celle qui a subsisté jusqu'ici. Il s'est opéré une modification singulière dans les cercles ministériels, et, comme l'opinion publique s'est fortement prononcée en faveur des Puissances occidentales, on peut espérer qu'au moment décisif la politique prussienne subira une transformation significative. Ce qui détermine principalement, en cette circonstance, le gouvernement, c'est qu'il trouvera, dans cette alliance avec les Puissances occidentales, un point d'appui contre la suprématie de l'Autriche ; car, bien que cela puisse paraître singulier, les motifs de rivalité contre l'Autriche exercent souvent, ici, plus d'influence que tous les autres motifs politiques à la fois.

Le Président du Conseil a fait, au sein de la commission chargée d'examiner la loi relative à l'emploi du crédit de trente millions de thalers, une déclaration qui ne permet guère de douter de la

conclusion d'un traité séparé entre la Prusse, l'Angleterre et la France. Le ministre n'a pas dit positivement, il est vrai, que ce traité était signé, mais ses paroles en supposeraient l'existence certaine. La commission a accueilli cette déclaration par de vifs applaudissements.

Le gouvernement russe et l'Empereur de Russie, personnellement, n'ont épargné, dans les derniers temps, aucun effort pour empêcher la Prusse de conclure un traité avec les Puissances occidentales, et ont fait dans ce but des démarches de toute espèce. Mais la tournure favorable qu'ont prise, ici, les choses, prouve qu'on a toujours repoussé toutes les ouvertures de ce genre, en se fondant sur les obligations résultant des protocoles de Vienne. » — Havas.

RUSSIE. — Des réserves et des renforts, écrit-on de Saint-Petersbourg, le 17, partent toujours de l'intérieur de l'empire russe pour les provinces frontières. Les approvisionnements ont pris de telles proportions en Finlande et à Nowogorod que les employés de cette administration ne suffisent plus au travail, et que le gouvernement a formé des commissions d'approvisionnements dont le personnel est double des employés ordinaires. Le grand-duc Constantin a fait récemment plusieurs voyages à Kronstadt pour inspecter de nouvelles batteries actuellement armées et divers travaux de défense. Au mois de mars, les équipages de la flottille à rames se trouveront à leur poste. Leurs cadres a été inspectés récemment à Kronstadt, à Swéaborg et à Saint-Petersbourg.

— Königsberg, lundi 26 février. — Le *Journal de Saint-Petersbourg*, publie un ukase de l'Empereur de Russie, qui, en égard à la situation actuelle des affaires, déclare en état de siège les gouvernements de Woronesch, Kursk et Tscheringow.

» Ces provinces seront placées sous la juridiction du prince Gortschakoff, commandant en chef l'armée du Sud. »

TURQUIE. — Il se prépare à Constantinople une véritable révolution, en ce qui touche la voirie et les autres améliorations municipales encore inconnues en Turquie. Nous lisons dans le *Journal de Constantinople*, du 15 février : « Le ministre de la police, Izzet-Pacha, qui déploie un grand zèle dans l'accomplissement des devoirs de ses hautes fonctions, songe très-sérieusement à nommer, avec l'agrément de la Sublime-Porte et le concours des missions étrangères, une commission mixte, dont les membres offriront toutes les conditions désirables de capacité et de bon vouloir, et qui aura pour mission de fixer, dans les limites équitables, la taxe qu'auront à payer les habitants indigènes et étrangers pour les travaux à entreprendre dans le quartier de Péra. Les événements ont amené à Constantinople une population nouvelle d'étrangers et une foule de personnages de distinction. L'hospitalité ottomane est renommée à juste titre, et pour qu'elle soit complète, l'autorité veut que les étrangers trouvent les commodités premières dont ils jouissent dans leur patrie. Ils ont de grandes habitudes de locomotion, ce qui indique tout d'abord l'urgence d'un bon système de pavage, d'éclairage et de numérotage des rues et des maisons. Pendant tout l'hiver, les rues de Péra sont presque imprati-

cables. Dans l'obscurité, le crime fait mieux ses affaires, et il est à présumer que les lanternes diminueraient les vols et les crimes qui se commettent nuitamment. Il est également fort désagréable d'avoir à chercher, des heures entières, des rues et des maisons sans pouvoir les trouver, faute de noms pour les rues et de numéros pour les maisons. Les gens du pays s'accoutument, par l'habitude, de ce qui est ; mais les étrangers en maugréent, et on ne saurait les en blâmer.

» La vie sociale ne se comprend qu'avec des relations faciles. Avec des rues bien pavées, bien éclairées, bien indiquées, avec des maisons bien numérotées, on sort fréquemment le jour et la nuit ; on va, on vient, on achète, on vend, on se visite, on fait, en un mot, vingt fois mieux ses affaires et tout le monde y gagne ».

« Sefer-Bey (le comte Koscieski) dont nous avons annoncé l'arrivée à Constantinople, où Omer-Pacha l'a envoyé en mission, s'occupe avec le plus grand zèle du complément des vivres et munitions nécessaires au corps d'armée du généralissime, parti le 6 février, comme on sait, pour Eupatoria. Jamais le ministre de la guerre n'a déployé plus d'activité et plus d'intelligence pour que ce corps d'armée soit amplement pourvu de tout ce qui lui est nécessaire, et se trouve, en face de l'ennemi, dans les meilleures conditions possibles. Aussi, bien que Sefer-Bey soit ici depuis peu de temps, on prévoit que sa mission sera complètement terminée dans trois ou quatre jours, et tout ce qu'il a demandé de la part d'Omer-Pacha sera prêt. Déjà même les bateaux à vapeur anglais *Esque* et *Sea-Nymphe* sont partis chargés de munitions et d'approvisionnements de toute sorte.

« Le steamer *Industriel* et le bâtiment à voiles *Monaque* terminent leur chargement. Ce dernier sera remorqué par le bateau à vapeur le *Ripon* sur lequel Sefer-Bey doit prendre passage. — Les steamers *Nubia*, *Goldenfliew* et *Andus* partiront d'ici très-prochainement en même temps que le *Ripon* pour se rendre à Bourgas, où la cavalerie et l'artillerie du corps d'armée d'Omer-Pacha doivent s'embarquer pour Eupatoria.

» Le ministre de la guerre a dû acheter aujourd'hui 30,000 sacs pour le service du corps d'armée commandé par Omer-Pacha. »

» Une grande quantité de transports chargés de chevaux, bœufs, foin, farine, biscuits, effets de campement et munitions pour l'armée française, continuent à arriver journellement à Constantinople. La plupart de ces transports, profitant du vent du sud qui souffle constamment depuis quelques jours, poursuivent immédiatement leur route pour la Crimée. »

— On lit dans le *Moniteur* : Jassi, le 11 février. — La Moldavie sera représentée à l'Exposition universelle de Paris. A la suite d'une communication du grand-vizir, le prince régnant vient de nommer une commission spéciale chargée de réunir une collection des produits du sol et de l'industrie moldaves. Ces produits devront être envoyés à Constantinople, d'où ils seront expédiés à Paris, conjointement avec ceux des autres provinces de l'empire ottoman.

Une ligne télégraphique est en voie d'exécution entre Jassi et Czernovitz, en Bukovine. Les poteaux

comtesse, et, lui prenant la main qu'il serre tendrement dans les siennes, il la fait asseoir à son côté.

— Comment, dit-il, ma bonne et chère Marguerite, celle que j'aime depuis tant d'années, peut-elle penser qu'elle me dérangera jamais ? — Le monde nous sépare si souvent ! — M'empêche-t-il de vous retrouver toujours avec joie ? — Eh bien, mon ami, causons un moment : le voulez-vous ? — De tout mon cœur. — Le retour de notre fils bien-aimé rend nécessaire entre nous une explication dont j'éprouve le besoin depuis longtemps, mais que je reculais sans cesse, tant je crains de vous affliger. — Une explication... Et sur quoi ? — Mais sur notre avenir, sur celui de Georges. — Croyez-vous que je n'y songe pas ? — Oh ! non ; car, aussi bon père que vous êtes époux dévoué, il y a dans votre cœur d'inépuisables trésors d'affection, je le sais, mais l'expérience du malheur rend craintif, et, je dois vous l'avouer, j'ai souvent peine à triompher d'une vague inquiétude. — Pourquoi ? — Parce que ma tendresse vous observe, et qu'au milieu de ces plaisirs qui vous entourent, que vous recherchez avec avidité, perce par moments une sombre tristesse. — Moi, triste ?... non ! le souvenir de longs malheurs a peut-être laissé quelques traces, voilà tout. — Mon ami, même dans nos plus mauvais jours, nous avons dû quelquefois de bien doux instants à cette mutuelle confiance que je regrette, et que je voudrais ramener entre nous : quand la richesse

est revenue, pourquoi ce bonheur est-il parti ? — Le bonheur ? ah ! je veux le fixer auprès de vous ! L'éclat, le luxe, les fêtes, tout ce qui peut embellir la vie, demandez, vous l'obtiendrez de moi. — Vous souvenez-vous de notre pauvre maisonnette d'Essonne ? — Comment oublier ces jours de vos sacrifices et de votre dévouement ? quand j'eus perdu tout ce que je possédais, quand vous vendîtes jusqu'à vos bijoux pour remplir les obligations que j'avais contractées ! — Ce n'est pas cela que je veux rappeler, mon ami ! Sous notre toit de chaume, comme dans le château de vos ancêtres, vous fûtes noble, pleine d'honneur et de courage ; moi je n'eus aucun mérite, car je trouvais dans votre tendresse le prix de mes sacrifices. Cette communication habituelle de toutes nos pensées, cet abandon sans réserve qui fait le charme de l'intimité, cela remplace bien l'opulence ! Mais maintenant, vos affaires, vos actions de chaque jour, j'ignore tout ! Nous sommes devenus, pour ainsi dire, étrangers l'un à l'autre.

Une angoisse douloureuse sembla serrer le cœur de M. de Clavières, et il répondit en enveloppant sa femme d'un long et tendre regard :

— Étrangers l'un à l'autre ?... Oh ! ne dites pas cela ! car cela n'est pas, cela ne peut pas être ! — Le monde et ses plaisirs, vos distractions pendant les courts instants que nous passons ensemble, vous ont empêché de voir quels chagrins mon cœur renferme. — Des cha-

grins ! à vous, Marguerite ! à vous qui m'avez donné tant d'années de bonheur ! à vous qui deviez vivre toujours dans l'opulence, et que mes prodigalités avaient rédnite à la misère ! — Ne parlons plus de ce temps-là, mon ami. — Oh ! parlons-en, au contraire ! parlons des maux affreux qu'engendre la pauvreté, pour que notre richesse présente ait toute sa valeur à nos yeux ! Si vous saviez comme je la regrettais ! comme je souffrais !...

Le comte s'était animé, son œil brillait, les muscles de son visage se contractaient, sa parole brève et saccadée trahissait une émotion intérieure si violente, que le souvenir d'anciens malheurs ne suffisait peut-être pas pour l'expliquer. La comtesse s'en effraya ; elle se rapprocha vivement de son mari qui, rappelé à lui-même par ce suave regard dont l'angélique douceur savait si bien le consoler jadis, reprit d'un ton plus calme et en passant la main sur son front, comme pour chasser de son esprit de cruelles préoccupations :

— Oui bonne et chère amie, si vous saviez cela, vous me pardonneriez de jouir peut-être avec trop d'ivresse, de ces premiers moments où le monde m'est ouvert : vous verriez que cette vie agitée peut m'occuper sans nuire à ma tendresse pour vous ; vous sauriez que cette fortune, je l'aime surtout parce qu'elle vous donne ce que vous pouvez désirer, parce que, vous et mon fils, vous serez heureux. — Mais cette fortune repose-t-elle sur des bases bien solides ? Est-elle inépuisable ? Je sais,

sont déjà plantés, et l'on commence à passer les fils. Cette ligne pourra fonctionner dans 10 ou 15 jours au plus tard; elle sera ensuite prolongée jusqu'à Galatz, en passant par Vassouï, Berlad et Tékouh. Cette seconde ligne est en ce moment à l'étude et l'on espère qu'elle pourra être ouverte dans le courant de mai prochain.

REVUE DE L'OUEST.

Les malheurs occasionnés, dans les campagnes, par le verglas de la nuit du 19 au 20 février 1855, ne trouvent de précédent qu'en 1604. Dans cette année, nous dit le célèbre historien angevin Thevenin :

« Les arbres fendirent de part en part; il ne resta aucun arbre sur place, dans les environs du Perray au Nonain. Les chemins étaient complètement barrés par les branches d'arbres cassées et brisées. C'était un triste spectacle pour l'habitant des campagnes. » (Maine-et-Loire.)

On nous raconte une histoire de chasse, qui aurait eu lieu dans une de nos communes avant les dernières neiges. Un pêcheur, bien abrité dans une peau de bique, et, caché dans des luisettes, tenait paisiblement le manche de sa ligne, lorsqu'il aperçoit un canard sauvage, qui se promenait au cours de l'onde. Une singulière idée lui traverse l'esprit. Il soulève doucement sa ligne, de manière à laisser l'appât au niveau de l'eau. Le canard aperçoit l'amarce, se précipite dessus, l'enlève et prend son vol. Mais, à peine le malheureux volait-il s'est-il élevé, qu'un coup de fusil retentit. Le canard tombe, et le pêcheur, retirant sa ligne, l'amène à lui. Le chasseur, fort surpris de la disparition subite de son gibier, accourt et réclame sa proie au pêcheur. Un débat s'engage et menace de devenir assez vif. Un garde, attiré par le bruit du coup de fusil, survient. Il est pris pour juge par les deux parties. Le nouveau Georges Dandin décide, dans sa sagesse, que le canard appartient au pêcheur. Mais, en même temps, il déclare à celui-ci que, comme il n'est pas en règle, il lui dresse procès-verbal pour délit de chasse.

On ne nous a pas dit quel avait été le résultat judiciaire de cette aventure. (Maine-et-Loire.)

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur de l'Armée* contient le rapport de M. le Ministre de la guerre sur l'augmentation de la Garde Impériale.

« Votre Majesté, dit le maréchal Vaillant, a résolu de diriger sur l'Orient de nouveaux contingents de la Garde impériale et à cet effet d'augmenter, dans une certaine mesure, les cadres de cette garde, afin d'assurer aux portions actives de solides dépôts. »

« Les Journaux de Marseille et de Toulon parlent du naufrage de la frégate la *Sémillante* près de Bonifacio. Cette frégate transportait des troupes. De nouveaux renseignements sont attendus au sujet de ce naufrage. — Havas.

— Depuis quelques jours, le port de Calais offre un aspect des plus curieux, à tel point que, de mémoire d'homme et au dire des vieux marins, pareil

spectacle ne s'est produit depuis quatre-vingts ans. Le froid excessif qui dure depuis quelque temps a fait geler l'entrée du port, et le vent N.-E., qui règne avec assez d'impétuosité depuis le commencement de la gelée, a amené sur la plage et notamment près des jetées un amas de glace considérable. Les marées de la nuit, principalement, amènent des bancs formés par des morceaux de glace dont les petits ne pèsent pas moins de 5 à 6,000 kilogrammes. La force des vagues ramène ces morceaux jusqu'à la laisse de basse-mer, et en se retirant la plage n'est plus qu'une seule glace dont l'étendue se prolonge jusqu'à deux kilomètres en mer. Ce phénomène, si curieux et si extraordinaire dans ces contrées, attire à Calais une foule de curieux qui veulent jouir de l'imposant spectacle auquel les villes de l'intérieur de la France ne sont jamais exposées. Les chasseurs ne perdent jamais rien, et on les voit parcourir les glaçons avec un plaisir qui ne s'était jamais produit pour eux, car avec la glace les oiseaux du Nord sont arrivés, et on peut, sans fatigue, se donner l'agrément de rapporter le produit d'une chasse qu'il faut vraiment nommer miraculeuse. Par suite de cette gelée extraordinaire, les bâtiments ont grand-peine à entrer ou sortir; c'est avec l'assistance d'une trentaine de *haleurs* que nous avons vu hier entrer un petit bateau pêcheur dans le port. Heureusement les bâtiments à vapeur en service régulier ouvrent, plusieurs fois par jour, la route que bon nombre de petits navires s'empressent de suivre, afin d'accomplir leur service. (Courrier du Pas-de-Calais.)

— On annonce la mort du célèbre abbé Paramelle, ce savant hydrographe, dont les explorations, en abreuvaient plus de huit mille fermes, leur ont donné un accroissement de valeur de plusieurs millions de francs. Quoiqu'il parût souvent deviner, en sorcier excentrique, la présence des eaux souterraines, l'abbé Paramelle déclarait naïvement parfois que son art n'était autre chose qu'une application pure et simple de la géologie, rendue prompte, facile et sûre par une longue habitude et une pratique de tous les instants. Pour l'honneur de sa mémoire, on doit ajouter que l'abbé Paramelle consacrait à l'entretien de deux hospices fondés par lui, dans le Lot, son pays natal, tout le produit de ses découvertes. On sait qu'un autre Languedocien, le célèbre poète Jasmin, consacre également le produit de ses tournées en province à des œuvres de religion ou de charité. (Univers.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

La *Patrie* confirme en ces termes, la triste nouvelle de la perte de la frégate la *Sémillante* :

« Il est trop vrai : la *Sémillante* a péri, péri corps et biens. Pas un seul homme ne s'est échappé. »

« Cette frégate de 60 canons, commandée par le capitaine Jugan, a quitté Toulon le 14 février. Elle avait à son bord, outre l'équipage réglementaire, 400 passagers d'infanterie. »

« Le temps était mauvais quand la *Sémillante* a pris le large; mais on était loin de prévoir qu'à quelques lieues des côtes une tempête furieuse allait se déchaîner, et surtout qu'elle dévorerait un si vaillant navire. »

« Nous l'avons dit, la catastrophe a eu lieu dans

le golfe de Bonifacio, dans la nuit du 15 au 16. Poussée, malgré elle, dans ces parages hérissés de brisants et d'écueils, poussée par une rafale de sud-ouest, par un ouragan sans pareil, de mémoire d'homme, dans ces latitudes, la *Sémillante* se sera heurtée, avec une vitesse de douze nœuds, sur un rocher sous-marin, et, broyée du choc, elle aura coulé par le fond, à plusieurs milles des côtes, sans avoir pu pressentir son malheur seulement deux minutes à l'avance. Corps et biens, tout a été instantanément englouti.

« Parmi les débris apportés par la lame sur le rivage, on nous a signalé des fusils et des schakos portant les numéros et autres indications des compagnies de ligne embarquées à Toulon sur la *Sémillante*, le journal de la timonerie du bord, une partie de l'étrave du bâtiment, une lettre écrite au commandant par le charpentier, et enfin le ruban d'un chapeau de matelot avec ce mot : *Sémillante*. »

« Des dépêches plus récentes nous apprennent que, depuis, on a trouvé une soutane (la *Sémillante* avait un aumônier), le rôle d'équipage accusant, nous dit-on, la présence à bord de 750 hommes; des lièges ensanglantés, un débris de guibre portant la poulaine de la frégate, et enfin le cadavre d'un marin. »

« Tous ces objets ont été recueillis sur l'ilôt Lavezzi. »

Le *Moniteur*, sans donner comme positive la triste nouvelle, ne paraît guère conserver d'espoir.

L'aumônier de la *Sémillante* était M. l'abbé Carrière. Les troupes qui se trouvaient à bord avaient été embarquées le 11, à Toulon; mais le bâtiment n'avait pu prendre la mer que le 14, et par un vent très-violent. Outre son équipage et ses passagers, la *Sémillante* avait à son bord des baraques pour l'armée de Crimée, et un matériel très-varié.

Le conseil général de la BRETAGNE, société d'assurances mutuelles contre l'incendie, vient de nommer M. FAVREAU, avocat à Nantes et ancien représentant de la Loire-Inférieure, directeur général de cette société, en remplacement de M. Berthier, démissionnaire. (84)

Alimentation des enfants. Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, pour développer leur force et favoriser leur croissance, les médecins de Paris, parmi lesquels nous pouvons citer MM. Broussais, Baron, Blache, Moreau, Fouquier, Jadelot, Andral et Alibert, recommandent particulièrement le *Racahout des Arabes* de Delangrenier. Cet aliment, composé uniquement de substances végétales et animales, est le seul qui ait reçu l'approbation de l'Académie de médecine. — Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, PELLETIER, fils, à Doué. (85)

TAXE DU PAIN du 1^{er} Mars 1855.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 21 c. 25 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 18 c. 75 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 16 c. 25 m.

P. GODET, propriétaire-gérant.

car vous me l'avez dit, que vos spéculations à l'étranger ont été avantageuses, et que les affaires qui vous appellent chaque été près des banquiers allemands, dont les intérêts sont associés aux vôtres, vous rapportent d'immenses bénéfices, et pourtant je m'inquiète... Vous ne savez pas calculer, mon ami, et j'ai peur que vos dépenses n'aillent au-delà de vos revenus. — Ne craignez rien, Marguerite. Non! ne vous inquiétez pas!

Et quand M. de Clavières parlait ainsi, un sombre nuage pesait encore sur ses traits. La comtesse reprit, en adoucissant d'avance par un regard à la fois gracieux et tendre les cruelles images qui pouvaient sortir de ses paroles :

— Rappelez-vous, mon ami, que jadis aussi vous me disiez de ne rien craindre.

Le comte parvint enfin à triompher des mystérieuses émotions qu'il avait combattues jusque-là, et il répondit en souriant :

— Mais aujourd'hui, ma bonne Marguerite, j'ai de plus qu'alors une expérience achetée bien cher.

Il y eut un moment de silence; madame de Clavières attachait ses yeux sur la belle figure de son mari, redevenue sereine et calme, puis elle lui tendit la main, et elle ajouta avec une de ces expressions indéfinissables où tout un passé semble revivre :

— J'avais donc tort de m'affliger? — Oh! oui, grand tort! car vos chagrins seraient ma plus grande peine.—

Les agitations de votre vie ne m'ont rien ôté de votre affection? — Est-ce que c'est possible? — Je suis toujours votre amie? — Ma meilleure, ma seule amie!

Et M. de Clavières attira doucement la comtesse dans ses bras, et, comme autrefois, les inquiétudes s'évanouirent; les reproches et les plaintes furent oubliés, une caresse dissipa tous les nuages, et la noble femme, qui était entrée dans cette chambre, l'âme remplie de tant de craintes et de regrets, s'étonna de ne plus trouver dans son âme que de l'amour et du bonheur.

Une grosse voix se fit entendre dans la pièce qui précédait la bibliothèque; le matinal visiteur parlementait avec un domestique, et insistait pour que sa présence fût annoncée à M. de Clavières.

— Quel tapage! dit le comte impatient. — Je reconnais cette voix, dit la comtesse, c'est celle de M. Brémont. — Cela doit être, reprit M. de Clavières: bruyant et importun, on ne peut pas s'y tromper. — M. Brémont est notre ami. — C'est un parvenu quelquefois bien incommode, qui a pris du bonheur pour de l'habileté, et qui mériterait que la fortune lui donnât une leçon. — Il a un cœur excellent. — Mais quel ton et quelles manières!

Le domestique, cédant aux instances du visiteur, se décida enfin à l'annoncer, et, sur un signe de la comtesse, il fut introduit.

Brémont, en apercevant madame de Clavières, parut contrarié, mais il se remit promptement, et, après

s'être excusé de déranger son voisin de si bonne heure, il ajouta :

— Vous me pardonnerez, j'ai à vous entretenir d'une petite affaire, et je voulais être sûr de vous rencontrer: j'espérais vous trouver seul dans votre cabinet. — On ne saurait être plus franc, monsieur Brémont, dit la comtesse: il est impossible de me dire plus clairement que je suis de trop ici. — Oh! jamais, ma chère dame, j'en conviens! Seulement, l'affaire qui m'amène n'est pas, j'en conviens, de celles dont les femmes s'occupent d'ordinaire. — Quelque spéculation que vous venez proposer à mon mari? — Eh! eh! il n'y aurait pas grand mal! Vous savez que je m'y entends. — Faites donc, monsieur Brémont, faites. Aussi bien, je n'ai presque pas vu mon fils hier, et je désire m'en dédommager aujourd'hui. M. de Versigny a donné pour lui un déjeuner splendide à la *Maison dorée*, et quand des hommes déjeunent ensemble, ils y mettent le temps. A bientôt, monsieur Brémont! J'espère que Louise me viendra voir ce matin? — Elle n'aura garde d'y manquer.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 27 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93 05.
5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 66 20.

BOURSE DU 28 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93 50.
5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 66 40.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du vingt-six février mil huit cent cinquante-cinq, Le sieur Fulgence Cavelier, marchand corroyeur, demeurant à Saumur, A été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Rallet-Laporte, juge audit Tribunal, a été nommé juge-commissaire de ladite faillite, et M. Kerneis, teneur de livres, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait conforme,
Le Greffier du Tribunal,
(96) A. DUDOUET.

Tribunal de commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du vingt-six février mil huit cent cinquante-cinq, Le sieur Edouard Delomosne, marchand d'engrais, demeurant à Saumur, A été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Simon, membre dudit Tribunal, a été nommé juge-commissaire de ladite faillite, et M. Kerneis, teneur de livres, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait conforme,
Le Greffier du Tribunal,
(97) A. DUDOUET.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 4 mars 1855, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, au lieu dit les Granges, commune de St-Lambert-des-Levés, à la vente des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Marie Thibault, veuve de Pierre Benoist, en son vivant cultivateur, dite commune de St-Lambert, consistant en lits, tables, draps, chemises, linges, vêtements et autres objets. On paiera comptant. (98)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON,

Sise à Varrains, avec cour, caves, jardin et clos entourés de murs, contenant 1 hectare 33 ares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (99)

A VENDRE

Grande quantité de CHEVRONS, de CHARPENTES, de PLANCHES de PEUPLIER.

A vendre également,
PLAN DE VIGNE ROUGE.
S'adresser à M. DU BAUT, au Cou-dray. (100)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,
MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

MAGASIN DE MERCERIE, BONNETERIE, PARFUMERIE, ETC.,

Place de la Bilange, hôtel Budan.

M^{me} veuve BRIERRE vient d'ouvrir un Magasin de Mercerie, Bonneterie, Parfumerie, Articles de Paris; joli assortiment de Gants flanelle, tissus, peau; Mitaines longues; Bijouterie, Jouets d'enfants et autres Articles; Broderies et Dessins. (83)

LE PORC

Sa conservation, ses races, son amélioration, son engraissement, ses maladies et leur traitement,

Par J.-M.-J. DE SAIVE,

Docteur en médecine, ancien membre de la chambre des Représentants de Belgique, ex-directeur, professeur à l'École de Médecine vétérinaire de Liège, et secrétaire du conseil supérieur d'agriculture, membre correspondant de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, etc., etc.,

RÉDACTEUR EN CHEF DU MONITEUR DE L'AGRICULTURE.

Volume avec gravures représentant les diverses races porcines. — Prix : 4 francs pour les personnes qui feront parvenir franco leur souscription, rue Coq-Héron, n^o 5, à Paris.

DE L'INOCULATION DU BÉTAIL

Opération destinée à

LA PLEURO-PNEUMONIE ÉPIZOOTIQUE DES BÊTES BOVINES,
Par le même auteur. — Prix : 1 fr. 50.

En vente à la librairie agricole, n^o 26, rue Jacob, à Paris.

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.

S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE

OU

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

AVIS.

Un jeune homme, ayant perdu un bras, désirerait trouver de l'emploi. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS bien achalandé d'ÉPICERIE, MERCERIE ET FAYENCE,

Situé à la Croix-Verte, rue de Rouen, à Saumur.

S'adresser à M. BALOTHE, propriétaire. (94)

A CÉDER

UN

Fonds de Rouennerie,

Rue Royale, à Saumur,

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE,

Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie, Occupée par Buzard, aubergiste. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

AVIS.

Il a été trouvé à Saint-Martin-de-la-Place, dans l'île Pistolet, une TOUE, en chêne.

S'adresser au sieur FREMON, qui l'a trouvée, ou au bureau du journal.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Pissor, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jean, n^o 2.

PRIX DU POT : 3 FR. (411)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LE HAUT ET LE BAS ANJOU

PAR J.-F. BODIN,

Receveur - Particulier de l'Arrondissement de Saumur, Député de Maine et Loire,

AVEC GRAVURES DESSINÉES PAR L'AUTEUR.

Seconde Édition, revue et considérablement augmentée par P. G.

Deux forts volumes in-8^o.

A Saumur, rue Saint-Jean, n^o 3, chez les Editeurs, P. GODET, imprimeur, et DUBOSSE, libraire.

LA MÉNAGERIE PARISIENNE

Par GUSTAVE DORÉ.

LIONS, — LIONNES, — LIONS-SOTS, — PAONS, — RATS D'OPÉRA, — RATS D'ÉGOUT, — RATS PEINTS, — RATS DE JARDINS, — LOUPS, — LOUPS-CERVIERS, — VAUTOURS, — DINDONS, — OIES, — SERPENTS, — PIES, — CRAPAUDS, — COQS DE BARRIÈRE, — TIGRES, — SERINS, — PANTHÈRES, — CHOUETTES, — BUSES, — MERLANS, — OISEAUX DE PROIE.

Cet album, lithographié par l'auteur des belles illustrations de Rabelais, est une des plus jolies publications de l'année. — Il se vend 8 francs à Paris, 10 francs rendu franco. Mais toute personne qui s'abonne au Journal pour rire a droit à recevoir la MENAGERIE PARISIENNE franche de port sur tous les points de la France,

moyennant 5 francs seulement. Ainsi, en s'abonnant pour trois mois on paie 5 francs pour son abonnement et seulement 5 francs pour l'Album de la MENAGERIE PARISIENNE: total 10 francs. — On peut, bien entendu, s'abonner sans acheter l'Album.

ENVOYER UN BON DE POSTE OU UN BILLET A VUE SUR PARIS, AU DIRECTEUR DU JOURNAL POUR RIRE, RUE BERGÈRE, N^o 20. — Prix: 3 mois, 5 fr. — 6 mois, 10 fr. — Un an, 17 fr. — En s'abonnant pour un an on gagne 3 francs.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur sousigné